

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 26 mai 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 29

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 20 mai 2025 s'est réuni le lundi 26 mai 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, FIGUEIRA Muriel, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : MILHAC Michel, NOSMAS Karen, FIGUES Fatima, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine

Pouvoirs : de MILHAC Michel à DUBRANA Didier, de NOSMAS Karen à HOCQUELET Joël, Maire, de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de BLANCHARD Stéphane à CILLIERES Charles, de GASSER Anne-Laure à VERDIER Françoise, de ROQUES Loréline à CARDOIT Patrick, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude,

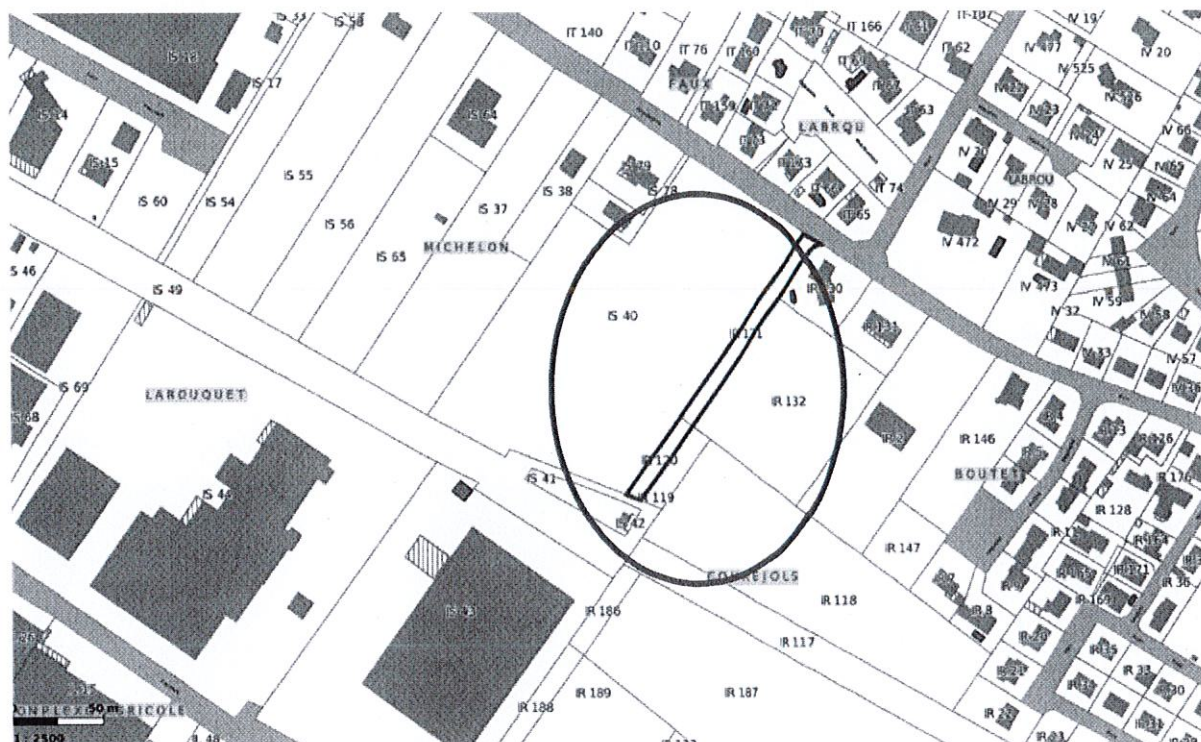
F.08

Vente des parcelles cadastrées section IR n° 121 - 120 sises Rue Michel Montaigne

Le rapporteur informe le Conseil Municipal que la société SAS LOFT WOOD demeurant 20 Rue de Novital – 31150 GAGNAC-SUR-GARONNE, représentée par Monsieur POUGET Thomas a pour projet la construction d'un programme immobilier de 88 logements collectifs et individuels rue Michel Montaigne à Marmande.

Afin de réunir les parcelles cadastrées section IS n° 40 et IR n° 132 pour réaliser son projet, la société nous propose d'acquérir les parcelles cadastrées section IR n° 121 et 120 appartenant à la Commune.

Il est proposé d'accepter la proposition et de vendre les parcelles au prix de 8 000.00 euros conformément à l'estimation des domaines n° 2024-47157-36340 en date du 30 mai 2024.



**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** de vendre à la société SAS LOFT WOOD, représentée par Monsieur POUGET Thomas, demeurant 20 Rue de Novital – 31150 GAGNAC-SUR-GARONNE avec faculté de substitution de toute autre personne morale, les parcelles cadastrées section IR n° 121 et 120 d'une superficie totale de 1426 m² pour un montant total de 8 000.00 euros
- Dit** qu'une servitude de passage devra être accordée aux propriétaires des parcelles cadastrées IR n° 119 – 118 et IS n° 49 – 41 – 42
- Dit** que l'acte notarié sera rédigé en l'étude de Maître DIEZ-BESSA Emilie, notaire de la Commune, sise à MARMANDE en collaboration avec Maître NAVARRO PRIMAULT Vanessa, notaire de l'acquéreur, sise à VILLEMUR SUR TARN
- Autorise** Monsieur Le Maire, ou son représentant à signer tous documents à cet effet.

Votants : 29 - Abstentions : 00 - Exprimés : 29
Contre : 00 - Pour : 29 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 26 mai 2025

Le secrétaire de séance
Patrick CARDOIT



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 02.106.2025
et de sa transmission au contrôle de légalité le 02.106.2025

Le Secrétaire de séance
Patrick CARDOIT



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

